

INFORMATIONS AUX PARENTS

DÉCEMBRE 2022



Chers parents,

Nous voici déjà près des vacances du temps des fêtes! Je vous invite à bien profiter de cette pause avec vos enfants afin de construire de précieux souvenirs.

D'ici là, il reste encore quelques semaines importantes d'apprentissage à l'école. Puisque les absences avant un long congé peuvent être difficiles à rattraper pour des élèves, je vous invite à encourager autant que possible la présence des enfants à l'école. Il est évident que les absences associées à des maladies sont hors de notre contrôle. Malheureusement, peu importe le motif de l'absence, du temps d'apprentissage est perdu pour cet élève. Ainsi, éviter ou minimiser les absences non-essentiels est précieux afin de permettre à l'enfant d'avoir un rythme d'apprentissage raisonnable.

Je profite aussi de l'occasion pour remercier d'avance l'ensemble des personnes impliquées dans l'organisation d'activités pour le 23 décembre.

Benoît Bertholet

*Directeur - École Notre-Dame-de-Bonsecours (450-532-4610)
Directeur - École Saint-Laurent (450-535-6767)*



CONGÉS SCOLAIRES

Vendredi le 9 décembre : Journée pédagogique

Lundi 9 janvier : Journée pédagogique

Congé des fêtes : Le congé des fêtes débutera le samedi 24 décembre 2022.

Le retour à l'école se fera le mardi 10 janvier 2023.

INFO-TEMPÊTE

Dès 6 h 30 le matin



En cas de tempête de neige ou d'intempéries, si des établissements doivent fermer, l'information sera en ligne sur la page d'accueil du site web et de la page Facebook du Centre de service scolaire des Sommets au plus tard à 6 h 30 le matin.

Si aucun message de fermeture ne se trouve sur la page d'accueil, c'est que les établissements sont ouverts.

De plus, si vous téléphonez à l'école de votre enfant, vous entendrez un message de fermeture. S'il n'y en a pas, c'est que l'école est ouverte.

RAPPEL - DÎNERS

Nous vous demandons de porter une attention spéciale aux ustensiles dans la boîte à lunch de votre enfant. Il arrive régulièrement que des élèves n'aient pas d'ustensiles pour manger leur repas.



L'HIVER

Avec les variations de température, la neige et le froid, nous vous rappelons, à nouveau, les points suivants :

- Vérifier que les enfants se rendent à l'école habillés convenablement (tous les élèves vont dehors durant les récréations). Tuques, mitaines et **salopettes** sont exigées pour jouer sur la cour de récréation **matin et midi.... même pour ceux qui dînent à l'extérieur.**
- N'oubliez pas de vérifier si votre enfant a toujours des mitaines sèches avant de partir le matin pour l'école.
- **Identifier le linge** afin d'éviter la course aux objets perdus.



RÉCUPÉRATION DE CANETTES

Nous poursuivons toute l'année scolaire la cueillette de canettes au dépanneur « au Coin du DEP ». Nous remercions chaleureusement Marie-Josée Roy, la propriétaire de l'établissement qui est bien gentille en permettant aux gens de venir déposer leurs canettes consignées à son commerce ! Merci pour votre support !



MISE À JOUR DES COORDONNÉES



N'oubliez pas d'aviser l'école si vous changez vos numéros de téléphone ou votre courriel afin que nous ayons toujours vos coordonnées à jour.

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Les réunions du C.É. auront lieu aux dates suivantes :

- 6 décembre 2022
- 7 février 2023
- 14 mars 2023
- 2 mai 2023
- 13 juin 2023

Si vous avez des questions pour le C.É., n'hésitez pas à nous les envoyer.

À tous les parents d'élèves, si vous le souhaitez, vous êtes invités à venir assister aux séances du conseil d'établissement. Les séances commencent à 18 h 30 et se déroulent à l'école. La prochaine séance aura lieu le **6 décembre 2022**.

Au plaisir de vous accueillir!

CAISSE SCOLAIRE



Les prochains dépôts seront le jeudi 15 décembre ainsi que le jeudi 12 janvier 2023.

Si votre enfant a besoin d'une enveloppe de dépôt, il peut venir en faire la demande au secrétariat.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site officiel de la caisse scolaire : <https://www.caissescolaire.com/>

MATÉRIEL SCOLAIRE ET FRAIS DE SURVEILLANCE DU DINER

Quelques parents n'ont pas encore payé soit le matériel scolaire du début de l'année et/ou les frais de surveillance du diner. Vous pouvez envoyer des chèques postdatés ou faire plusieurs versements par internet. Sinon, il serait apprécié que vous preniez une entente de paiement avec l'école.

Vous pouvez consulter votre état de compte sur le Portail Mozaïk Parents.

Toute l'équipe de l'école Saint-Laurent
vous souhaite un joyeux temps des Fêtes !

